

Feu président Truman

Des voix: Non.

M. l'Orateur: On ne peut pas donner suite à la motion.

* * *

FEU HARRY S. TRUMAN**HOMMAGE À L'ANCIEN PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS**

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, ces quelques derniers jours est survenue la mort de trois hommes dont les contributions à l'État les avaient bien fait connaître des Canadiens. Hier la Chambre a rendu hommage à la mémoire de deux d'entre eux, l'ancien premier ministre Pearson et l'honorable George Drew. Il convient aujourd'hui de déplorer le décès d'une autre grande personnalité, feu l'ex-président Harry S. Truman des États-Unis.

Le président Truman a exercé cette fonction durant les années les plus turbulentes et les plus fertiles en événements de la récente histoire. Nous lui sommes tous redevables du calme, de l'esprit de décision et de générosité dont il a fait preuve en abordant des problèmes extrêmement importants, de même que de l'amitié qu'il témoignait à notre pays. Peu de dirigeants ont eu à faire face à des décisions aussi graves que celles qui se sont imposées au président Truman à l'époque où il assumait sa charge. Les historiens en mettront certaines en question pendant bien des années. D'autres se classent indiscutablement parmi les plus éclairées qui ont été prises par des hommes d'État de nos temps modernes. Dans cette dernière catégorie, il y a lieu de mentionner la mise en œuvre du plan Marshall qui a permis le relèvement si remarquable des pays de l'Europe occidentale que la guerre avait frappés.

Pour témoigner du respect des Canadiens envers le président Truman et transmettre leur condoléances à la famille en deuil le sénateur Paul Martin assiste en ce moment au service funèbre qui a lieu à la cathédrale nationale de Washington, à Washington (D.C.).

• (1110)

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je suis très heureux de m'associer, ainsi que les députés de l'opposition, à l'éloge prononcé par le très honorable premier ministre (M. Trudeau) à la mémoire du président Truman. Le président Truman a dû faire face à des graves décisions. Comme le dit le premier ministre, les historiens ont beau discuter du pour et du contre de certaines de ces décisions; il fut sans doute un homme qui, lorsque la situation de son pays l'exigeait, s'exprimait franchement, avec énergie et courage, en paroles et en actes. Il a fait preuve de beaucoup de courage. Après des débuts relativement modestes dans la vie publique de son pays il a accédé au poste le plus important et mérité le respect de tous.

Le président Truman a été un président de marque et l'ami du Canada et de tous les Canadiens. Même lorsqu'il était président, il a su s'identifier au citoyen ordinaire de son pays. Il convient tout à fait que, en ce même jour où ses concitoyens honorent sa mémoire, nous nous associons à eux.

Je profite de l'occasion pour me joindre au premier ministre et offrir mes condoléances à la famille Truman ainsi qu'à nos bons amis et voisins, les Américains.

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, je tiens à m'associer à mes collègues pour rendre hommage à la

[M. l'Orateur.]

mémoire de l'ancien président Truman. C'est sous son mandat que se sont déroulés des événements qui ont ébranlé le monde et changé son cours, et qui n'ont pas fini de soulever des controverses. Je veux parler, bien sûr, du recours à la bombe atomique qui a mis fin à la seconde guerre mondiale. Le président Truman a pris également d'autres décisions importantes qui ont suscité l'accord et l'admiration universels notamment l'adoption du plan Marshall qui a tant contribué au relèvement d'une Europe dévastée.

Je tiens donc, à titre de représentant du Nouveau parti démocratique, à exprimer mes condoléances à la famille du défunt et au peuple américain. Je m'associe aux orateurs précédents pour rendre hommage à un homme dont les débuts furent très modestes et qui a étonné le monde par son esprit de décision et ses qualités de chef.

[Français]

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, mes collègues et moi-même nous associons au très honorable premier ministre (M. Trudeau) pour offrir nos condoléances à la famille de l'ancien président des États-Unis, M. Truman.

Bien que M. Truman ait occupé le poste de président des États-Unis au cours d'années difficiles, il a quand même réussi à conduire ce pays vers des accomplissements alors insoupçonnés non seulement en temps de guerre, mais aussi en temps de paix.

Il nous fait donc plaisir de nous associer aux autres députés pour offrir à la famille Truman nos plus sincères condoléances.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE**LA PRÉSENTATION D'UNE MOTION RELATIVE AUX HOSTILITÉS AU VIETNAM**

[Traduction]

L'hon. Allan J. MacEachen (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, j'aimerais revenir à une question soulevée hier à propos de la présentation d'une résolution concernant les hostilités au Vietnam.

Les députés auront sans doute remarqué l'avis de motion qu'a fait inscrire au *Feuilleton* des avis d'aujourd'hui le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, et qui figure à la dernière page de l'Ordre des travaux et avis.

Comme le Règlement de la Chambre exige un préavis de 48 heures, la motion ne peut être débattue sans le consentement unanime des députés. Je n'ai donc pas l'intention d'interrompre le débat sur l'Adresse pour disposer de cette affaire.

Si toutefois les députés y consentaient, il serait possible d'examiner cette question dès maintenant à l'appel des motions sans la discuter ou, encore, de convenir d'en traiter brièvement cet après-midi après que nous aurons entendu les motionnaires de l'adresse en réponse au discours du trône. Les leaders à la Chambre ont dû assister à des réunions ce matin et je n'ai pu parvenir à un accord avec eux. Je soulève donc la question et j'ose espérer que nous pourrions trouver un terrain d'entente qui nous permettra d'étudier cette résolution rapidement.